

PAVANT



FONTAINE
ANDRÉ
ROSSI

Les *vœux* du Maire

Mesdames, Messieurs,

En mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, je présente mes vœux les meilleurs de bonne santé et prospérité à toutes et à tous pour cette première année du 3^e millénaire.

Que 2001 soit à la hauteur des espérances de chacun dans tous les domaines!

Il fait bon vivre dans notre joli petit village et j'en veux pour preuve les nombreux nouveaux habitants qui s'y sont installés en 2000 et à qui je souhaite la bienvenue.

A toutes les sociétés de la commune qui se développent en permanence et qui créent une vie associative intense je dis bravo! pour leur réussite et je les encourage à poursuivre leurs efforts. Le dynamisme et la convivialité dont elles font preuve dans les activités variées qu'elles proposent sont de nature à satisfaire tous les goûts et à permettre à chacun de se distraire comme il l'entend. Qu'elles sachent que la commune les assure de son soutien et qu'elle est prête à les aider dans toutes leurs nouvelles initiatives.

Notre village est doté d'un cadre de vie agréable qui doit être préservé.

Son développement touristique doit être poursuivi, et si 2001 veut bien se montrer favorable, il verra la restauration du pigeonnier, de la Fontaine et de la cour de la ferme, l'installation d'un local "Foyer rural" et la mise en place définitive des circuits de promenade; il verra surtout sa participation active à la formidable entreprise du "Labyrinthe Fabuleux" dont il fait partie depuis 1997 et dont les activités débiteront en mai 2001 (voir article plus loin).

Avant de conclure, j'adresse mes plus vifs remerciements à tous les acteurs de la vie communale, le Conseil Municipal, le Personnel Communal, les bénévoles associatifs et tous ceux qui œuvrent dans Pavant pour bâtir une cité toujours plus agréable, plus accueillante et plus chaleureuse.

Bonne Année 2001

Le Maire, André MOULINS

Les grands *Travaux* et *Dépenses* de 2000

• Aménagement d'un parking 7 voitures rue Bruneau	135 000 F
• Réfection de la rue Bruneau prolongée	80 000 F
• Extension de l'éclairage public route de Bassevelle	60 000 F
• Nouvelle clôture sur muret le long du chemin des écoliers	50 000 F
• Consolidation d'une voûte de l'Eglise	65 000 F
• Fin de construction de la Fontaine des Corbeaux	25 000 F



Fleurissement de la Commune

Les autres *Activités et Dépenses* communales de 2000

• Réparation des toitures des bâtiments communaux après la tempête (Ecole, Eglise, Mairie, Ferme, Atelier communal)	30 000 F
• Changement d'un projecteur de l'église détruit par la tempête	3 000 F
• Achat de matériel informatique pour la classe maternelle	8 000 F
• Remplacement d'une fenêtre en façade de Mairie	20 000 F
• Achat de plusieurs parcelles pour une surface de 3600 m ²	35 000 F
• Installation d'un caniveau grille à l'entrée de la ferme	7 000 F
• Participation financière à la restauration de la grille de la ferme (Tous les autres riverains de la cour ont participé à la dépense)	
• Nivellement et cylindrage de la future voie de dégagement le long du chemin des écoliers	45 000 F
• Construction d'un escalier entre le chemin des écoliers et le chemin de la ferme	
• Pose de plusieurs panneaux de signalisation au chemin de la ferme	
• Vote du droit de préemption sur les transactions immobilières dans la commune	
• Financement de lait, jouets, goûters, voyages, spectacles pour les scolaires	
• Location du terrain de Football	3 800 F
• Dératisation de la commune deux fois par an	
• Mise en place partielle et débroussaillage des chemins de promenade	
• Changement des panneaux de basket de l'école détruits par la tempête	
• Installation d'une table pique-nique route de Bassevelle	
• Achat de matériel : tables scolaires, siège de bureau, compresseur, ponceuse débroussailleuse	45 000 F
• Changement de deux chassis de vitraux à l'Eglise	38 000 F
• Participation aux frais de fonctionnement du C.E.S. et du S.I.D.S.A.	
• Nettoyage du réservoir d'eau	5 000 F
• Changement d'une pompe à la station d'épuration	11 000 F
• Changement d'un moteur-réducteur à la station d'épuration	15 000 F
• Recrutement d'une employée communale en C.E.C. pour 30 h/semaine.	
• Achat et installation de jardinières sur les panneaux relais	15 000 F
• Remise en état du chloromètre à la station de pompage	
• Fleurissement de la commune et organisation d'un concours des maisons fleuries	20 000 F
• Travaux de peinture divers (voirie, abri de car, murs communaux)	
• Achat de matériel informatique pour la Mairie	
• Curage du Rû de la plaine	
• Gravillonnage des sentes de promenade au lieu-dit "Le tripot"	
A cela s'ajoutent les travaux de réparations et les dépenses qui découlent du vandalisme, du vol et des effractions pour un montant estimé à	35 000 F

Les principaux *Travaux prévus* en l'an 2001

- travaux à la Ferme**
- Réfection du pigeonnier et de la Fontaine de la ferme, éclairage des bâtiments.
 - Construction de WC publics dans le grand bâtiment attenant au pigeonnier.
 - Construction d'un local "Foyer Rural" dans le petit bâtiment.
 - Réfection totale des toitures des bâtiments communaux de la ferme.
 - Installation des réseaux électrique et téléphonique dans les bâtiments communaux de la ferme.
 - Aménagement de la cour de la ferme (dallage, éclairage, chemins d'accès).
 - Construction d'un nouvel abri de car place de la Mairie.
 - Construction d'un local de rangement attenant à la salle polyvalente.
 - Aménagement d'une aire de jeux pour les jeunes derrière le bâtiment agricole.
 - Pose d'un pluvial rue grouzy et au carrefour rue La Fontaine-route de Bassevelle.
 - Extension de l'éclairage public au chemin de la ferme

Beaucoup de ces travaux prévus sur l'an 2000 n'ont pu être réalisés pour les raisons qui sont exposées un peu plus loin.

Travaux à la *Ferme* où en sommes-nous ?

Le marché de travaux lancé en octobre 1999 n'a pas abouti après deux appels d'offres et un marché négocié qui s'est étalé de janvier à avril 2000. Ce dernier n'a débouché sur aucune solution positive et ce, pour trois raisons évidentes qui se sont conjuguées début 2000 : la reprise économique, les effets de la tempête de décembre 99 et la baisse de la T.V.A. sur les travaux à 5,5 %; les entreprises du bâtiment se sont trouvées mobilisées et débordées à cette période et n'ont donc pas fait acte de candidature pour nos travaux. 4 lots (maçonnerie, couverture, ravalement intérieurs et ravalement extérieurs) sont restés infructueux. Par contre, le marché lancé parallèlement pour les travaux d'aménagements de la cour de la ferme s'est déroulé dans d'excellentes conditions et ces travaux devraient débuter avant le printemps 2001 (drainage, voirie, pavage, électricité, téléphone). La commune qui a obtenu toutes les subventions souhaitées pour l'ensemble des travaux à la Ferme s'est donc trouvée contrainte de laisser passer un certain délai pour relancer un nouveau marché de restauration des bâtiments ; ce dernier, si tout va bien, devrait aboutir avant le printemps prochain. Normalement, à la fin de 2001, nous devrions inaugurer l'ensemble des bâtiments restaurés et leurs abords.

aura réalisé la muséographie de la fable "Les deux Pigeons" au 2e étage du Pigeonnier, un musée de la photo aura le jour au 1er étage de ce bâtiment et un artiste peintre sur verre se sera installé au rez de chaussée du pigeonnier pour exercer son talent devant les visiteurs;

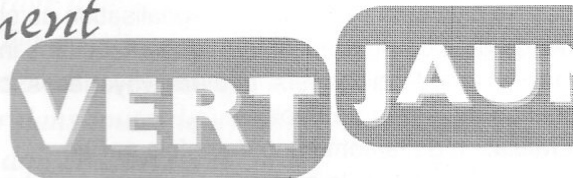
Le Labyrinthe fabuleux, c'est un projet de développement touristique soutenu par 43 communes et qui est basé l'eau (rénovation des lavoirs ou des fontaines) et sur les œuvres de Jean de La Fontaine que les touristes découvriront travers un jeu rallye pratiqué à partir de la muséographie des lavoirs et des relais dans l'Omois.

Le labyrinthe, c'est en fait plusieurs itinéraires doublés d'un extraordinaire "Jeu de Fables" que nous vous invitons à découvrir à partir de Mai 2001.

L'occasion est trop belle pour notre commune qui doit tout mettre en œuvre pour attirer les nombreux visiteurs qui sillonnent déjà notre région et à qui nous devons faire découvrir notre patrimoine et vendre nos produits du terroir.

La réussite de l'entreprise sera au rendez-vous surtout si chacun d'entre nous apporte sa pierre à l'édifice.

Protégeons notre Environnement



TRIER SES DECHETS MENAGERS C'EST GAGNER !

Depuis le 1^{er} janvier 2001 il faut trier ses déchets ménagers. c'est obligatoire.

Pour cela vous disposez de deux bacs :

LE BAC AU COUVERCLE VERT dans lequel on met les ordures ménagères comme par le passé (épluchures, bouteilles d'huile, pots de yaourts, couvercles etc...)

LE BAC AU COUVERCLE JAUNE dans lequel on met les emballages recyclables (bouteilles plastiques, cartonnets, boîtes de conserves rincées...)

Dans ce dernier bac il ne faut surtout pas mettre, des emballages ayant contenu des corps gras (bouteilles d'huile, pots de crème fraîche etc...), les sacs et films plastiques, des emballages contenant des restes et des barquettes de polystyrène.

La société DECTRA préposée au ramassage contrôlera le TRI. Si celui-ci est mal fait, le bac ne sera pas collecté et vous recevrez automatiquement la visite de l'ambassadeur de TRI qui fera le point avec vous.

Il faut aussi trier le VERRE et le PAPIER.

Ceux-ci doivent être déposés dans les bacs appropriés qui seront installés très prochainement derrière l'Atelier communal au Clos Monsieur route de Bassevelle.

Dans le bac à VERRE il ne faut pas jeter les vitres, les miroirs, la vaisselle cassées, la porcelaine...

Dans le bac à PAPIER il faut mettre les journaux, les magazines, le courrier, les publicités mais sans enveloppe plastique.

LA VIE DE NOS DÉCHETS NE S'ARRÊTE PLUS À LA POUBELLE !

Si vous avez des questions à poser à l'ambassadeur de tri, téléphonez au 03 23 82 54 88

Les monstres seront ramassés deux fois en 2001 à des dates qui seront précisées ultérieurement. Mais les batteries, piles, les pneus, les radios, les déchets verts, les peintures et les produits comme huiles de vidange, détergents ou autres il faudra les emmener à la déchetterie de Charly-sur-Marne qui devrait ouvrir dans le courant du 1^{er} semestre de 2001.

Etat civil de l'année 2000

LES NOUVEAUX NÉS

3 mars 2000	Jules Etienne BERG
12 juillet 2000	Sacha Marie Blanche Priska SIDOR
22 juillet 2000	Steven Thibault René TERRIEN
11 septembre 2000	Pierre Thomas Ludovic DEBARGUE

CEUX QUI SE SONT UNIS

22 avril 2000	Claude Jean CONTER et Michèle DA LUZ GALEGO
19 août 2000	Stéphane Christophe AUTOMME et Sandrine Nadine TISSIER
4 novembre 2000	Célio José NEVES SOARES et Paula Cristina DOS SANTOS

CEUX QUI ONT DISPARU

19 janvier 2000	Claude Léon Marc VERGNAUD
29 janvier 2000	Raymonde Berthe MANTEL épouse VOTTIER
18 février 2000	Charlotte Yvette PIETREMENT
12 juin 2000	Félix Henri LECOMTE
6 juillet 2000	Suzanne Raymonde BEATRIX épouse SEIBERT
14 juillet 2000	Fernande Marthe MARLE épouse NIGAULT
4 août 2000	André Georges VOTTIER
12 septembre 2000	Paul Louis Henri GABETTE

De tout et de rien

- Le bulletin communal d'information existe dans notre commune depuis 26 ans ; c'est en quelque sorte l'histoire de notre village que l'on peut consulter en Mairie.
- En 2000 la commune a dépensé en moyenne 445 F/enfant de l'école, uniquement pour les fournitures scolaires.
- Les réseaux d'eau et d'assainissement du village sont gérés par la commune.

- Selon les dernières analyses de l'eau réalisées par la D.D.A.S.S., l'eau communale est très bonne avec peu de nitrates et pas de nitrites.
- **ATTENTION !** L'eau des fontaines communales est déclarée **NON POTABLE** car elle ne répond pas aux normes européennes pour la qualité de l'eau.
- Les tarifs de l'eau et de l'assainissement restent inchangés pour 2001.
- Tous les abonnés aux réseaux EAU-ASSAINISSEMENT recevront en février prochain une facture dont le montant sera égal à la moitié de celui qu'ils ont payé pour la période du 1.07.1999 au 30.06.2000. Les nouveaux habitants arrivés à Pavant après cette dernière date ne sont pas concernés par cette facture intermédiaire.
- En Mairie il ne reste que quelques exemplaires de "l'histoire du village" que l'on peut se procurer au prix de 160 F l'un.
- Les salles polyvalentes peuvent être louées à des particuliers de Pavant ou d'ailleurs ; en voici les tarifs :

1° SALLE DU CLOS DES FORGES

	PAVANT	EXTERIEUR
- repas du midi ou du soir	1 000 F	1 300 F
- journée	1 200 F	1 500 F
- samedi soir + dimanche toute la journée	1 500 F	1 800 F
- soirée à but lucratif avec orchestre ou sono	1 500 F	1 900 F
- vin d'honneur ou spectacle n'excédant pas 3 h	500 F	600 F

2° SALLE DU CLOS MONSIEUR OU SALLE DES SOCIÉTÉS

- pour une soirée	800 F	900 F
- pour une journée	1 000 F	1 100 F
- vin d'honneur n'excédant pas 3 heures	400 F	500 F

- 88 maisons du village ont été fleuries cette année. Bravo !
Madame DELAVALLÉE, chemin des Chapelles, fut la gagnante du concours 2000. Sincères félicitations.
- Avant d'entreprendre des travaux dans votre maison ou dans votre logement, consultez les services de la Mairie car un **PLAN D'OCCUPATION DES SOLS** régleme ces travaux.
- Quand un logement ou une maison change d'occupant, le compteur d'eau est automatiquement remplacé par la commune. Ce compteur doit toujours être parfaitement accessible, soit pour le relever soit pour le remplacer.
- En ce moment 78 enfants, répartis sur 4 classes, fréquentent l'école du village.
Chaque jour, la cantine communale accueille 25 enfants en moyenne.
- Il existe 5 **CIRCUITS DE PROMENADES** fléchés sur le territoire communal. Chaque circuit est symbolisé par une affiche de couleur dont voici l'explication :

a) Fontaine sur fond bleu	→ Circuit des fontaines	1 h 30 mn
b) Vache sur fond jaune	→ Circuit des Fermes	2 h
c) Arbres sur fond marron	→ Circuit du Hatois	2 h
d) Etoile sur fond orange	→ Circuit de la Dhuys	2 h
e) Oiseau et fleur sur fond vert	→ Circuit Nature	3 h 30 mn

**Tous les circuits
commencent dans
la cour de la Ferme.**

- En 2001, tous les conteneurs de déchets ménagers, le nouveau au couvercle jaune et l'ancien couvercle vert, seront ramassés en même temps le mardi matin.
- 49 Enfants de Pavant, fréquentent le C.E.S. de Charly-sur-Marne.
- Sur 760 habitants de la commune, 21 % ont entre 0 et 16 ans.
- L'**USINE** du village est toujours fermée. L'administration recherche toujours un payeur pour dépolluer le site. Elle est régulièrement relancée à coups de délibérations et de rapports de gendarmerie pour l'inciter à régler ce problème qui menace la région d'une grave pollution.
- L'entretien d'un trottoir devant une maison incombe au propriétaire ou au locataire de celle-ci.
- Les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour que leurs bêtes ne divaguent pas et qu'elles ne fassent pas leur besoin dans le chemin des écoliers.
- L'utilisation des appareils à intensité sonore gênante comme les tondeuses à gazon, les perceuses ou scies mécaniques est interdite les dimanches et jours fériés.



La Vie de nos sociétés

L'association *sportive* de Pavant



Après une saison 99-2000 très agréable en résultats sportifs où l'on a vu les Séniors A frôler la montée, les séniors B bien se comporter (7^e sur 12) et les poussins rivaliser avec les meilleures équipes du département, la Saison 2000-2001 est repartie sur la même lancée. L'A.S. PAVANT est toujours prête à accueillir de nouveaux joueurs de 6 à 11 ans et de 17 à 50 ans et des dirigeants dont la présence est indispensable pour que le Club puisse fonctionner dans de bonnes conditions. Pour tous renseignements, veuillez contacter :
M. FAVIER Bruno au 03 23 70 14 34 M. LEMONNIER Bernard au 03 23 70 87 85

L'A.S. PAVANT est heureuse de vous souhaiter une année 2001 pleine de bonheur et de satisfactions.

Le Président, Bruno FAVIER

Le Club St Bald du 3^e âge



l'aide matérielle et financière que beaucoup lui apportent pour le faire vivre, et que je remercie très chaleureusement : les acheteurs de ses calendriers et de ses productions bien sûr, mais aussi tous ceux qui s'investissent et qui donnent un peu de leur personne pour que, tous les membres du Club Saint-Bald, sans aucune différence, ne se sentent pas seuls mais au contraire choyés et soutenus.

Je lance un appel à toutes celles et tous ceux qui remplissent les conditions pour en faire partie mais qui n'ont pas encore osé faire la démarche pour le rejoindre, de bien vouloir venir resserrer les rangs ; aucun droit d'inscription n'est exigé. Qu'ils sachent que notre Club c'est le Club de toutes les conditions sociales et de toutes les confessions où l'Union de ses membres et le respect de chacun font sa force pour le bien-être et le bonheur de tous.

Bonne et heureuse année 2001 à toutes et à tous.

Le Président, Henri VALLET

Le Foyer Rural

L'année 2000 a confirmé la bonne santé des activités sportives du Foyer Rural.

En effet, Marc PÉREZ, en tennis de table, après s'être incliné de justesse face au champion de France, a terminé 9^e des championnats nationaux U.F.O.L.E.P. qui se sont déroulés à Rennes.

Marc vient de récidiver avec le jeune Christophe ROMÉLOT il y a quelques semaines à Soissons : ils sont devenus tous deux champions de l'Aisne. Le "Deux-Roues" a été aussi à l'honneur puisque le trio DEBOU-PLONQUET-RENAULT s'est vu décerner le titre de vice-champion de France V.T.T. (Foyers Ruraux) par équipe à Vittel.

Gageons que ce beau résultat saura dynamiser les premiers pas de l'école V.T.T. qui devrait se mettre en place très rapidement. Le sport est aussi présent avec la randonnée, le roller et la gymnastique qui vous attend tous les mercredis à 20 h 15 salle polyvalente du Clos des Forges. D'autres activités vous attendent également : la danse folklorique, la chorale, l'activité photo, le modélisme, le journal, la philatélie...

N'hésitez pas à contacter Patrick VERGNOLE au 03 23 70 04 30 ou Martine PLONQUET au 03 23 70 11 91. Nous vous attendons et sommes à votre entière disposition car vous devez avoir plein d'idées que nous essaierons de finaliser ensemble. Nous avons beaucoup de projets pour ce siècle naissant mais surtout un ardent souhait : que le Foyer Rural puisse se mettre en place le plus tôt possible sur le site de la ferme ; nous pourrions alors vous accueillir et vous informer dans de meilleures conditions. Notre Foyer rural sera alors moins confidentiel et plus ouvert sur le village ; une vitrine pour ses activités. Des souhaits, nous en avons aussi pour vous et vos proches : que cette première année du 3^e millénaire vous préserve de la maladie et du chômage et vous apporte tout ce que vous pouvez espérer. Meilleurs vœux à tous.

le Président, Patrick VERGNOLLE



La Chorale de Pavant



Forte d'une douzaine de membres, la chorale de Pavant se sera produite à quatre reprises en cette année 2000.

Chansons de variétés ou chants traditionnels, Noël anciens ou modernes, tels ont été les programmes présentés en janvier à la maison de retraite de Charly, le matin de la brocante d'avril à Pavant, en octobre dans l'église de Bézu-le-Guéry, et dernièrement encore, à Pavant, pour le téléthon.

Tous les mardis à 18 h 30, les amoureux du chant choral se retrouvent dans une franche camaraderie et s'entraînent, s'entraînent pour charmer les cœurs et les oreilles de tous ceux qui voudront bien les écouter et les encourager.

l'animatrice, Michelle HÉRICOURT



La Philatélie à Pavant

Nous nous retrouvons régulièrement le lundi soir dans les locaux de la bibliothèque, de 18 h à 19 h. A travers des jeux, les enfants apprennent à différencier les pays, lire les timbres. Ils acquièrent ainsi des connaissances sur l'histoire et la géographie. Le 10 février, nous allons participer à une exposition dans la ville de Thorigny-sur-Marne, en Seine-et-Marne. le thème général sera les transports. Si vous êtes intéressé par nos activités venez nous rejoindre.
le responsable, Frédéric HERI-COURT

L'association des Anciens Combattants

Le 20^e siècle vient de se terminer. Pour nous qui, de génération en génération du feu, avons été les acteurs ou les témoins des plus grandes guerres, des plus grands génocides de l'histoire de l'humanité, il laissera de tristes souvenirs.

Pour notre village, la disparition précoce de 60 jeunes hommes aura contribué à son déclin démographique. Nous regrettons que si peu de personnes fidèles nous accompagnent deux fois par an pour honorer le 8 mai et le 11 novembre, ceux qui sont morts pour nous. Pourtant, des jours fériés ont été créés pour manifester un minimum de reconnaissance à ces sacrifiés.

Nous espérons que le siècle à venir confortera l'extension de la paix dans le monde comme cela se passe déjà sur presque toute l'Europe et que nos petits enfants et leurs descendants ne connaîtront jamais les épreuves que nous et nos parents avons vécues. Nous vous exprimons donc à tous nos vœux de paix de sécurité et de prospérité.

le Président, Daniel COLLIN

Le cercle des Anciens

Chers Pavanaises et Pavanais, L'année 2000 est à peine terminée que 2001 apparaît. A cette occasion "le Cercle des anciens de Pavant" vous souhaite une bonne et heureuse année, il vous présente ses meilleurs vœux.

Ah ! oui ! "Le cercle des Anciens de Pavant" ...pourquoi deux clubs de personnes âgées dans notre village ?

Eh bien ! Voici : En 1962, des Anciens de Pavant âgés de plus de 70 ans ont eu l'heureuse idée de créer une association appelée "Cercle des anciens" pour venir en aide aux petits agriculteurs âgés, alors peu fortunés. Les années passèrent et en 1975 le S.E.P.C.H.A.R. (syndicat social cantonal) fut créé. Sous son impulsion, le club Saint-Bald du 3^e âge, qui regroupait toutes les personnes retraitées ou âgées de plus de 60 ans vit le jour dans notre commune. Le cercle des Anciens décida malgré tout de conserver son autonomie. Les deux Associations communales de personnes âgées continuèrent d'évoluer avec des activités différentes mais qui se complétaient, le but commun était le même : lutter contre la solitude, être toujours plus près des personnes âgées. Il est vrai que la vieillesse est difficile à vivre mais nos anciens savent garder le sourire...n'est-ce pas ? Plus les Associations sont nombreuses dans un village, plus ce dernier est vivant ; chacun peut y trouver sa place selon ses affinités. Pour l'inscription au "Cercle des Anciens" une convocation est envoyée à chaque personne âgée de plus de 70 ans dans l'année, elle a lieu en mars au cours de laquelle un goûter est partagé.

Dans l'impossibilité d'être présente, toute personne désirant s'inscrire peut le faire par téléphone auprès de Mme PREVOT au 03 23 70 04 00 ou Mme BIDAULT au 03 23 70 01 91.

La Présidente, Claudie PREVOT



Le Club VTT Charly

Cela fait un peu plus d'un an maintenant que le CS VTT Charly fonctionne autour d'un nouveau bureau.

Le bilan est positif avec la venue de 16 nouveaux licenciés contre 5 départs. Les résultats ont également été au rendez-vous avec 2 titres de Champions départementaux UFOLEP, 5 qualifications au Championnat national UFOLEP ainsi que de très bonnes places et victoires tout au long de la saison.

Les activités ont été diverses avec des participations aux biathlon, triathlon, raid multisport...de la région en plus des compétitions classiques de VTT et des randonnées sur place et à l'extérieur. 2 courses seront organisées cette année sur le territoire de Pavant avec une course jeune le 29 avril et la traditionnelle PAVANAISE le dimanche 20 mai. Ainsi que les compétitions habituelles à Charly dont la finale départementale le 1 avril.

N'hésitez pas à venir encourager les coureurs sur le bord des circuits et c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons lors de nos sorties hebdomadaires.

Toute l'équipe du VTT Charly vous souhaite une excellente année 2001.

Le Président, Jérôme FOUCAULT





Mairie

02310 Pavant

Tél. 03 23 70 78 44

La Bibliothèque Pierre Mathias

Les animateurs de la bibliothèque ont œuvré toute l'année pour vous proposer horaires, livres et expositions à voir et à revoir : philatélie chaque semaine, les éléphants et création d'un livre avec l'école, activités d'été (travaux manuels en rapport avec la lecture), fête patronale, rétrospective sur Pavant, les papillons et enfin les manifestations de Noël avec réalisation de décorations, un concours de crèche et un festival de conte chez l'habitant. Le siècle nouveau nous permettra d'élargir les horizons avec l'accès à Internet. L'abonnement est pris en charge par la bibliothèque, les adhérents pourront acheter un temps de connexion. Il en coûtera 30 F pour 2 h de communication à chacun. Nous restons à votre disposition et à votre écoute et vous souhaitons d'entamer ce nouveau siècle avec entrain. Bonne et heureuse année 2001 à tous.

Martine PLONQUET, responsable de la Bibliothèque



Le Comité des Fêtes

Cette année il a célébré, à la fois, son 30^e anniversaire et l'an 2000. Ce fut l'apothéose annoncée, une fête patronale Saint-Bald exceptionnelle où tous les spectateurs et participants ont été unanimes pour reconnaître qu'elle fut grandiose.

Chacun de nous en garde le merveilleux souvenir d'un week-end de bonheur, de joies et de plaisirs intenses partagés par l'ensemble des familles Pavanaises, d'ailleurs, et de leurs Amis.

Le Comité des Fêtes est très heureux d'avoir pu vous offrir cela. Je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cet immense succès : Les membres honoraires, les Associations de la Commune, les vendeurs de confettis de programmes et d'en-

veloppes, les fabricants de fleurs et de chars, tous les anonymes qui travaillent dans l'ombre dont l'aide nous est particulièrement précieuse. Au moment où je quitte mon poste de Président de cette Association, non sans une certaine nostalgie, je voudrais aussi remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux avec qui j'ai travaillé pendant 28 ans au sein du Comité et qui m'ont procuré beaucoup de plaisirs et de joies au cours des Fêtes que nous avons organisées ensemble avec beaucoup de réussite et de satisfaction. Aujourd'hui je me retire très heureux et j'ai entière confiance en Monsieur Hervé PRETAT le nouveau Président, qui saura conduire les destinées de notre association.

Si j'ai un souhait particulier à formuler en ce début de 2001, c'est que "la Fête Patronale de Saint-Bald" brille encore longtemps dans notre village. J'assure tous mes amis de mon soutien que je continuerai de leur apporter tant que je le pourrai. Les personnes de bonne volonté, retraitées ou non, qui ont un peu de temps à consacrer aux autres et qui se joignent à nous pour renforcer les rangs du Comité des Fêtes seront les bienvenues.

Voilà, bonne et très heureuse année 2001 à tout le monde.

le Président, Henri VALLET

L'Association du Club des Jeunes du mercredi de Pavant

Le Club des jeunes du mercredi, c'est avant tout un petit groupe d'enfants qui se réunit tous les mercredis après midi pour un temps extraordinaire d'apprentissage. la mise en place de leurs activités leur permet en effet, d'apprendre à vivre en groupe, à comprendre et suivre des règles de vie collective, à développer leur motricité, leur personnalité et bien d'autres choses encore ! A travers la préparation de leurs différents spectacles et leur participation à la fête de notre village ils vous donnent la preuve de leur épanouissement, leur sincérité, leur fraîcheur...

L'Association du Club des Jeunes c'est également un petit groupe d'adultes fidèles et efficaces, qui accompagnent ces enfants, tantôt dans l'ombre tantôt à leurs côtés dans toutes ces occasions. Ensemble, ils vous souhaitent une heureuse année 2001.

La Présidente, Christiane AUBRY

